

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 26 juin 2013

Présidence de Mme Patricia Correia da Rocha

Conseillers présents : 72

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu la détermination de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. De renvoyer l'étude des propositions Pierre Marc Burnand de modification du règlement du Conseil communal à l'examen de la commission chargée d'examiner le préavis de la Municipalité N° 26/6.13 "Révision du règlement du Conseil communal".

Résultat de la votation : **Majorité évidente (une abstention)**

Ainsi délibéré en séance du 26 juin 2013.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron